



Prémilhat

Accueil des nouveaux habitants

19 avril 2011



Sommaire

Sommaire	2
Édito	3
L'équipe municipale	4
L'histoire de la commune de Prémilhat	5
Prémilhat aujourd'hui... ..	7
Le blason de Prémilhat	7
L'Histoire de l'étang de Sault	8
Les associations Prémilhatoises	10
Le site internet www.premilhat.fr	12
La Communauté d'Agglomération Montluçonnaise	13
Informations utiles	14
Quelques dates à retenir... ..	16



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 2009 la municipalité de Prémilhat a organisé une réception pour les personnes nouvellement arrivées sur la commune de Prémilhat. Elle renouvelle cette initiative en 2011.

Prémilhat est une commune en plein développement avec une population qui croît régulièrement depuis le début des années 2000. Commune agréable de 2300 habitants, Prémilhat fait partie de la Communauté d'agglomération de Montluçon. L'adoption du Plan Local d'Urbanisme, au début de l'année 2010, a relancé les constructions neuves et de nombreux projets voient le jour ou sont en préparation.

Prémilhat reçoit, dans son école maternelle et primaire, près de 200 enfants. Elle propose un centre périscolaire, un restaurant scolaire où les repas sont préparés sur place, un centre d'accueil à la journée ou à la $\frac{1}{2}$ journée pendant les vacances de Toussaint, février, Pâques ainsi qu'au mois de juillet.

La commune dispose de nombreux chemins de randonnée et, avec l'étang de Sault, d'un cadre très apprécié pour se promener et se détendre.

De nombreuses associations, soutenues par la municipalité, proposent des activités intellectuelles ou de loisirs, des spectacles et des animations. Parmi les temps forts de l'animation de la commune, on peut citer la Fête de l'Automne, la Fête de la Musique et le feu d'artifice à l'étang de Sault, le festival de la chanson Francophone....

Côté sport, le club de football accueille de très jeunes joueurs et pour les adeptes du tennis, un court municipal rénové vous attend derrière la mairie. Enfin, côté culturel, une salle multimédia permet aux grands et aux petits, de goûter aux joies de l'informatique.

Prémilhat est jumelée avec la commune irlandaise de Templemore et de nombreux échanges et accueils sont organisés tout au long de l'année avec le Comité de jumelage.

En 2010, la commune a terminé les travaux d'aménagement du bourg ainsi que la rénovation de la salle des fêtes. Elle a également, avec l'aide du Conseil général de l'Allier et de l'Etat, réalisé la première tranche d'aménagement de l'étang de Sault en créant un cheminement piétonnier attendu depuis longtemps.

Parmi les projets, outre divers travaux de voirie et d'assainissement, figure la construction d'une salle de sports pour les enfants de l'école et les associations.

Les élus et le personnel communal sont à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions. N'hésitez pas à les solliciter.

Cordialement,

Bernard POZZOLI

Maire de Prémilhat

L'équipe

municipale



Bernard Pozzoli

Maire de Prémilhat

Vice-Président de la communauté d'agglomération



Georges RACHALSKI

1^{er} adjoint

Environn. & cadre de vie
Appels d'Offres - Finances /
Economie - Environnement -
Communauté d'aggl



Monique ROM

2^{ème} adjointe

Affaires sociales
CCAS - Action sociale /
Insertion



Michel MARTIN

3^{ème} adjoint

Urbanisme & travaux
Appels d'Offres - Urbanisme /
Assainissement / Travaux



Dominique SOLA-LYON

4^{ème} adjointe

Affaires scolaires
Enfance / Jeunesse / Affaires
scolaires - Communication



Olivier MAIFFREDY

5^{ème} adjoint

Finances & sports
Finances / Economie - Sport /
Culture / Vie associative



Nicole AURAT

Déléguee aux personnes âgées
CCAS - Action sociale /
Insertion - Sport / Culture / Vie
associative - Comité de
Jumelage



Isabelle GRANDJEAN

Urbanisme / Assainissement /
Travaux - Action sociale /
Insertion



Marie- Hélène HERODET

Déléguee à l'école et à
l'enfance

Enfance / Jeunesse / Affaires
scolaires



Corine MERCERET

Déléguee à la culture et à la
jeunesse

Enfance / Jeunesse / Affaires
scolaires - Sport / Culture / Vie
associative



Thérèse MURACA

Déléguee au jumelage &
aux relations extérieures
CCAS - Sport / Culture / Vie
associative - Comité de
Jumelage



Patrick CACHART

Urbanisme / Assainissement /
Travaux - Environnement /
Cadre de vie



Alain FENEYROLS

CCAS - Action sociale /
Insertion - Comité de Jumelage



Guillaume POBEAUD

Environnement/ Cadre de vie -
Enfance / Jeunesse / Affaires
scolaires



Stéphane PIERRE

Finances / Economie -
Communication - Communauté
d'agglomération



Serge MIKALEWICZ

Urbanisme / Assainissement /
Travaux - Environnement /
Cadre de vie



Thierry ROUGERON

Finances / Economie -
Communication



Jean-Pierre SARTIAUX

Urbanisme / Assainissement /
Travaux - Environnement /
Cadre de vie - Communication



Jean-Michel TOMÉ

Délégue à la vie associative
Appels d'Offres - Sport /
Culture / Vie associative -
Finances / Economie -
Communauté d'aggl.

L'histoire de la commune de Prémilhat

(d'après « Histoire des communes de l'Allier. Arrondissement de Montluçon. » Sous la direction d'André LEGUAI. Ed. Horvath. Roanne 1986)

La commune de Prémilhat était formée par les anciennes paroisses de Sault, d'Ouches et de Prémilhat. Ces trois entités indépendantes furent « érigées » en communes au moment de la révolution ; c'est seulement en l'an XI (1802) que leur unification devint définitive.



L'église de Sault, dont il ne subsiste rien, était sous le vocable de Saint Blaise. Dès le XII^{ème} siècle, le prieuré-cure de Sault relevait de la prévôté des chanoines réguliers de Saint-Augustin d'Evaux. Comme les églises d'Ouches et de Prémilhat, la petite église romane de Sault n'était qu'un modeste édifice de plan rectangulaire. Elle avait cependant conservé sa cloche du XVI^{ème} siècle qui était encore en place en 1844. Autour de l'église (la place actuelle du village) s'étendait le cimetière qui fut l'objet d'une fouille de sauvetage, en 1972. Enfin, certaines maisons du village de Sault ont conservé leur allure de maisons de vigneron.

L'église d'Ouches relevait de l'abbaye bénédictine de Déols près de Châteauroux qui possédait, dans la région, l'important prieuré d'Huriel. Elle était sous le vocable de Saint-Sulpice. Il y a cinquante ans, on la reconnaissait au milieu du village. Elle comprenait une nef rectangulaire et, à l'Est, un chœur plus étroit communiquant avec la nef par un parc reposant sur deux colonnes engagées. Ça et là, on remarquait des traces de peintures. Aujourd'hui, transformée en habitation, elle se distingue encore par la croix antéfixe de son pignon. Contrairement au village de Sault, Ouches a vu l'implantation de ses maisons se faire tout au long de la route de Montluçon (ancienne voie romaine se dirigeant vers Evaux) donnant ainsi à l'agglomération une configuration allongée.

L'ancienne paroisse de Prémilhat était, dès sa fondation, indépendante de toute expansion monastique. L'église était sous le vocable de Saint-Pierre, dont le nom avait également été donné à une fontaine voisine. L'église romane fit place, en 1898, à l'église actuelle de style néo-roman. Sur le territoire de la commune de Prémilhat au village d'Issac existait un prieuré appartenant au XVII^{ème} siècle aux Bernardines de Montluçon, et au lieu dit « Maisons-rouges » (non loin de Fontbouillant) on trouvait un important domaine, appartenant, à la fin du XVIII^{ème} siècle, à Jean Guérin de la Gènebrière, directeur de la poste aux lettres de la ville de Montluçon.



Le seul fief important était celui du Mas dont on voit toujours le château des XV et XVI^{ème} siècles à l'Ouest du bourg de Prémilhat. Il fut longtemps possédé par les Boudet du Mas, dont l'un deux rendait foi et hommage à Anne de France, Duchesse de Bourbonnais en 1506. En 1679 leur propriété fut vendue à la requête des religieuses de la visitation de Moulins, leurs créancières.

Le Mas passa aux Alamargot de la Dune, puis à la famille Aujay de la Dune qui le conserva jusqu'au lendemain de la grande guerre. Le fief du Mas-fief sans droit de justice constituait un immense domaine regroupant, autour du château, les domaines de la Vernoëlle et de la Naute, soit les territoires sis à l'Ouest et au Nord du bourg.



Le développement industriel du bassin de Montluçon au XIX^{ème} siècle n'a pas été sans incidence sur la commune rurale de Prémilhat. En effet, pour pourvoir à l'approvisionnement en eau nécessaire aux biefs supérieurs du canal du Berry, le débit estival du Cher étant insuffisant, il fut décidé d'aménager un réservoir près du village de Sault. La digue haute de 17 mètres et longue de 87, à l'emplacement d'un ancien moulin, fut terminée avant la guerre de 1870. Le canal ayant été déclassé, l'étang de Sault fut mis en vente en 1955 et est devenu propriété de la commune de Prémilhat en 1957.

Enfin, la page d'histoire que Prémilhat a vécue au cours de la dernière guerre conduit nécessairement à la carrière des Grises où, le 14 août 1944, quarante-deux otages furent fusillés au bord de leur fosse par des soldats allemands : un mémorial élevé sur les lieux même de cet acte criminel rappelle le souvenir avec le nom des martyrs.



Si le début du XX^{ème} siècle a vu décroître la population de Prémilhat (829 habitants en 1901, mais seulement 611 en 1936) l'après-guerre a connu un développement rapide de cette même population grâce à l'arrivée massive de nouveaux

habitants et d'entreprises moyennes ou artisanales qui ont modifié l'occupation du sol. On peut se demander ce que sera le Prémilhat de l'an 2000 : « de sa ruralité conservée ou de son urbanisation plus poussée. »

Prémilhat aujourd'hui...

Pour compléter l'extrait d'ouvrage ci-dessus qui s'arrête en 1986, on peut noter que la population après avoir décliné dans les années 90, connaît un nouvel essort depuis le début des années 2000. Près de 2300 habitants ont été recensés en février 2009.

L'attractivité de la commune s'est renforcée et a conduit à la création de nombreuses zones pavillonnaires (Ouches, Sault, les Bosquets, l'Hermitage, les Aubas, la Peille, les Soulières, etc...).

Son développement économique s'est organisé autour de deux pôles principaux : un pôle à vocation commerciale dans le secteur de Terre-Neuve (route de Guéret) et un pôle à vocation artisanale et industrielle au « Pont-Vert » (route d'Evaux-les-Bains).

La volonté des élus de Prémilhat, traduite à travers le PLU, est de maîtriser l'urbanisation afin de préserver le caractère rural et champêtre de la commune.

Le blason de Prémilhat

Créé par un spécialiste en héraldique, le blason s'appuie sur l'histoire des paroisses et sur le blason de « grandes familles » locales (Robinet des Gourinats – Boudet du Mas – Guérin des Maisons Rouges – Alamargot-Aujay de la Dure du Mas).

Ainsi sont entrées dans le projet les armes de la famille Boudet (demi-vol de dextre) et celles de la famille Guérin (poisson d'or), auxquelles sont joints l'azur (bleu) évoquant le plan d'eau de Sault et les clés de Saint-Pierre (patron de la paroisse).

Ce qui donne en langage héraldique : « *Parti au un d'or à demi-vol dextre de sable, au deux d'azur au poisson d'argent placé en bande et au chef de gueules chargé de deux clés d'or posées en sautoir* ».



L'Histoire de l'étang de Sault

LA CONSTRUCTION

Propriété communale depuis 1957, l'étang de Sault, connu auparavant, sous le nom officiel de **Réservoir des Etourneaux** a pour origine une décision ministérielle remontant au Second Empire.



Le Canal de Berry creusé de 1811 à 1834 souffrait chaque été d'une alimentation en eau insuffisante entre Montluçon et Saint-Amand, malgré son raccordement au Cher, en aval du Pont Saint-Pierre. La création d'une retenue sur le ruisseau des Etourneaux fut étudiée, et un plan

présenté en 1861 fut annexé au décret impérial de 1864 déclarant d'utilité publique la création du réservoir.

DECLASSEMENT DU CANAL DE BERRY ET VENTE DU RESERVOIR DES ETOURNEAUX

Par décret du 3 janvier 1955, le canal est fermé à la navigation et déclassé sur la totalité de son parcours avec effet du 1er février 1955. Dans le décret précité, il est précisé que « les ouvrages déclassés seront remis au Service des Domaines soit pour être affectés à des services de l'Etat, soit aliénés en faveur des collectivités et établissements publics ou associations syndicales »



Dans la réunion du 24 juin 1956, le Conseil municipal décide de se porter acquéreur au nom de la commune. Le prix demandé (3 900 000 AF) comprend l'étang et ses dépendances ainsi que la maison du garde. L'acquisition est déclarée d'utilité publique, mais il faut trouver le financement du projet. Il est alors décidé d'avoir recours aux particuliers. 390 obligations de 10 000 AF chacune, émises au taux de 6 % remboursables en 8 ans par tirage au sort, sont mises sur le marché. Elles seront rapidement souscrites et presque uniquement par les contribuables de Prémilhat.

CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE :

Capacité de retenue : 1 050 000 m³ pour une superficie d'environ 20 ha

Barrage : en maçonnerie (type poids) d'une largeur en crête de 5 m.

Longueur totale : 370 m (87 m en digue) - Hauteur maximale : 16,74 m.

Déversoir : largeur : 12 m (cote de la crête : 245,14 m).

Vidange : 4 vannes à niveaux successifs. Elle est normalement obligatoire tous les 10 ans pour ce type de barrage. C'est notamment l'occasion de vérifier l'état des vannes de vidange et la structure du barrage et pour réaliser les travaux nécessaires. La dernière vidange a eu lieu en novembre 2009, avec 3 ans de retard.

L'étang de Sault constitue le principal attrait touristique et un but de promenade pour toute l'agglomération.

On peut y faire diverses activités nautiques, pêcher, s'y promener ou s'y restaurer.

La municipalité souhaitait réaliser des aménagements touristiques tout en gardant le caractère naturel du lieu ; notamment créer un cheminement piétonnier afin de sécuriser la promenade, aménager la plage en envisageant la baignade.

Seule, la commune ne peut, dans un délai raisonnable, faire ces aménagements qui profiteront à tous les habitants de l'agglomération et même au-delà. C'est pourquoi elle a oeuvré pour un accord avec la Communauté d'agglomération montluçonnaise tout en conservant la propriété historique de l'étang à la commune, ce qui n'a pas abouti.

En septembre 2010, profitant de la vidange de l'étang, la municipalité a décidé de réaliser, seule, une partie de ces aménagements.

C'est ainsi qu'en décembre 2010, a pu être inaugurée la voie piétonne qui longe la route. Grâce aux aides apportées par l'Etat, le Conseil général et la réserve parlementaire, celle-ci a été refaite, sécurisée, offrant aux sportifs et promeneurs un sentier fort agréable et très prisé, à la fois des Prémilhatois et des habitants des communes voisines.



Les associations Prémilhatoises

➤ **AMICALE DE SAULT**

Association à but festif et culturel.

Président : M. DEGEORGE Alain

Chemin de la Chientoune - 03410 Prémilhat - 04 70 08 98 84

➤ **AMICALE LAIQUE**

6 sections : broderie, peinture sur soie, vannerie, dentelle au fuseau, baby gym, marche.

Président : M. ROBERT André 04 70 51 57 26

Secrétaire : Mme ROBERT Karine 06 27 22 89 00

➤ **ASSOCIATION DES CHASSEURS**

Président : M. CANO Fabrice

11 route des Aubas - 03410 PREMILHAT - 04 70 51 48 39

➤ **ASSOCIATION SPORTIVE PREMILHATOISE (FOOTBALL)**

Président : M. CANO Claude

47 Route du Stade - 03410 PREMILHAT - 04 70 51 50 44

➤ **BOUGEONS ENSEMBLE A PREMILHAT**

Gymnastique d'entretien - Association sportive faisant partie de la "FFEPGV".

Président : M. CHAMPAGNEUX Jean-François - daniele.champagneux@wanadoo.fr

Correspondante : Mme Bastos Ribeiro 34 route de l'Hermitage - 03410 PREMILHAT - 04 70 05 15 58 ou 04 70 51 56 96

➤ **COMITE DE JUMELAGE**

Comité de Jumelage avec Templemore

Président : M. LAMOINE Bernard

3 impasse des Grandes Soulières - 03410 PREMILHAT - 04 70 03 60 58

➤ **ENGLISH CIRCLE**

Présidente : Mme CLAEYS Josiane

11 allée de la Croix du Chiez - 03410 PREMILHAT - 06 60 25 80 84

➤ **COLLECTIF DE LA FETE DE L'AUTOMNE**

Président : M. VELLEAUD Pascal

65 rue du Petit Moulin - 03410 Prémilhat - 04 70 05 20 50

➤ **FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE
TUNISIE ET MAROC (FNACA)**

Association d'anciens combattants en Afrique du Nord.

Président : M. MOREAU Alain

26 route de Grand Cougour - 03410 LIGNEROLLES - 06 10 45 33 15

➤ **LES AMIS DE L'ORGUE**

Président : M. MISSIOUX Pierre

Le Petit Moulin - 03410 PREMILHAT - 04 70 29 27 16

➤ **LOISIRS SPECTACLES DECOUVERTES**

Association culturelle et événementielle - Loisirs

Président : M. TOME Jean Michel

9 rue du petit Moulin - 03410 PREMILHAT - 04.70.29.16.71 - 06 08 54 08 58

➤ **CLUB AMITIE JOIE (3^{ÈME} ÂGE)**

Différentes activités pour les aînés.

Président : M. BURGOT Lucien

11 rue des Châtaigniers - 03410 PREMILHAT - 04 70 03 32 07

➤ **CLUB CANIN BOURBONNAIS**

Présidente : Mme DHUME Michèle

6 avenue des Martyrs - 03410 PREMILHAT - 04 70 29 32 28

➤ **SECTION PREMILHATOISE DE FITNESS**

Section prémilhatoise de Fitness FFEPM (Club « Sport pour tous »)

Présidente : Mme BIDEET Chantal

Correspondante : Mme JULIEN Michelle

14 route des Bosquets - 03410 PREMILHAT - 04 70 29 82 13

➤ **CERCLE DE LA VOILE - ETANG DE SAULT**

Président : M. DECORSE Jean-François

Contact : du lundi au samedi au club - 04 70 03 70 80 - cvm.03@wanadoo.fr

➤ **DON DU SANG**

Président : M. BEAUVALLET Jean-Louis

18 allée du Rocher - 03410 PREMILHAT - 04 70 51 54 02

➤ **LA CLAIE DES CHAMPS**

Président : M. Jérémy SIDERE

Domaine de la Ganne - 03410 PREMILHAT - laclaiedeschamps@gmail.com

Le site internet www.premilhat.fr

Défini comme priorité dans les axes de communication de l'équipe municipale, le nouveau site, disponible depuis juillet 2010, se veut plus convivial et doit répondre à toutes les exigences des visiteurs. Alimenté directement par les associations, il est mis à jour régulièrement par les services de la mairie.

Avec une moyenne, à la hausse, de plus de 1000 visites par mois pour un temps de consultation d'environ 4 minutes par visiteur, www.premilhat.fr a su démontrer son intérêt.

Parmi les points forts du site, hormis les **ACTUALITES** et toute l'information sur l'**ECOLE**, on notera deux précieux outils :

- Les **DEMARCHES EN LIGNE**, issues du site Service-public.fr ; vous y trouverez toutes les informations utiles. D'ici peu, vous pourrez directement remplir les formulaires et les faire parvenir à la mairie par voie électronique.
- **LA TRIBUNE**, lieu d'échange, de discussion sur les sujets qui concernent les Prémilhatois : Travaux, opinion, enquête... Pour donner votre avis, il suffit de créer un compte (fenêtre « *vous n'avez pas de compte* ») ou de vous identifier avec votre compte déjà créé pour participer activement aux discussions.



Vous trouverez aussi toutes les publications déjà éditées (Prémilhat Info, bulletins municipaux...) et les comptes rendus des conseils municipaux.

Enfin, n'oubliez pas de venir consulter la rubrique **AGENDA**, pour connaître les manifestations à venir dans notre commune ou encore la rubrique **ASSOCIATIONS** pour découvrir tout ce qu'elles vous proposent.

Nous continuons à développer le site et nous vous réservons quelques surprises dans les mois à venir.

www.premilhat.fr est votre site Internet, n'hésitez pas à venir le découvrir et nous faire part de votre avis, nous y serons attentifs !

La Communauté d'Agglomération Montluçonnaise

Le 17 avril 2001, le Conseil Communautaire, représentant 7 communes, élit son Président et 12 vice-présidents. En décembre 2001, les élus déterminent la ligne de partage entre les communes membres et la nouvelle Communauté, en définissant l'intérêt communautaire de chaque compétence et la liste des équipements, activités et projets susceptibles de répondre à cet intérêt.

Au cours de l'année 2002, 3 nouvelles communes (Lamaids, Quinssaines, Teillet-Argenty) intègrent la Communauté d'Agglomération. L'Agglomération est dénommée "Communauté de l'Agglomération Montluçonnaise" et son siège est fixé à la Cité Administrative, rue des Conches.

Les effectifs de l'Agglomération sont constitués de plus de 150 agents.



Ville	Population	Elus	Noms de élus
DESERTINES	4586	8	Besson Valérie, Chagnon Patrick, de Ruffray Patrick, Dubuisson Lucien, Malavaud Henri, Minet Michèle, Sanvoisin Christian, Surleau Monique
DOMERAT	9202	12	Auclair Stéphane, Aurat Virginie, Boin Christophe, Bourdier Jacqueline, Boy Christian, Coubaillon Lucien, Damour Jean-Jacques, Jouannin Nadège, Lefèbre Joël, Léoni Jean-Pierre, Limoges Michel, Malbet Marc
LAMAIDS	144	2	Meunier Noël, Rondreux Sylvie
LAVAUT-SAINTE-ANNE	1249	3	Lafond Michelle, Roy Christine, Triki Samir
LIGNEROLLES	641	2	Amossé Bernard, Schurch Mireille
MONTLUÇON	41302	24	Aussourd Jean-Michel, Bénézy Annie, Blazy Françoise, Bodenne Manuella, Bourdige Luc, Boussac Elisabeth, Dias Patrice, Dugléry Daniel, Durin Jean-Philippe, Ferrier Maurice, Kott Frédéric, Lafleurielle Claude, Laporte Frédéric, Lebon Jean-Michel, Légoutière Pierre-Antoine, Meunier Raymond, Momcilovic Jean-Pierre, Roudillon Joseph, Tailhardat Valérie, Tautou Evelyne, Tripier Roger, Troubat Isabelle, Vergne Bernadette
PREMILHAT	2203	4	Pierre Stéphane, Pozzoli Bernard, Rachalski Georges, Tomé Jean-Michel
QUINSSAINES	1095	3	Ducourtieux Bernard, Montastier Maryse, Vilaca Gisèle
SAINT-VICTOR	2063	4	Braud Patrick, Dillard Bernard, Guérin Jean-Pierre, Lespiaucq Mauricette
TEILLET-ARGENTY	524	2	Gérinier André-Maxime, Lhopitaux Jean-Michel

Informations utiles

➤ PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS (sur rendez-vous) :

Le Maire : Bernard POZZOLI : samedi matin de 9 h à 12 h

1^{er} Adjoint : Georges RACHALSKI : mardi matin de 9 h à 12 h

2^{ème} Adjoint : Monique ROM sur rendez-vous

3^{ème} Adjoint : Michel MARTIN : mercredi de 17 h à 18 h

4^{ème} Adjoint : Dominique SOLA-LYON sur rendez-vous

5^{ème} Adjoint : Olivier MAIFFREDY sur rendez-vous

➤ HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au Vendredi : 9 h - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Tél : 04.70.51.50.03 - Fax : 04.70.51.58.56

E-mail : mairie-premilhat@wanadoo.fr

Adresse : 2 rue de l'Eglise 03410 PREMILHAT

➤ HORAIRES OUVERTURE DU RELAIS POSTE (boulangerie SKIBICKI, 7 rue des Perches, bourg de Prémilhat) :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche matin de 7 h à 13 h 00.

Fermé le lundi et les après-midis.

➤ ASSISTANTE SOCIALE

1^{er} mardi de chaque mois de 14 h 00 à 15 h 00 en mairie. En cas d'urgence, s'adresser au Centre Social de Fontbouillant à Montluçon : 04.70.29.54.22

➤ HORAIRES OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Lundi et mercredi de 15 h à 18 h 30 - Fermeture pendant les vacances scolaires - Tél. 04.70.51.51.86

➤ N° D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

Cabinet médical Rue des Perches

Médecin : 04.70.51.53.77

Infirmière : 04.70.51.40.32

Dentiste : 04.70.29.54.11

Le Bourg de Prémilhat

Kinésithérapeute : 04.70.51.40.11

Pharmacie : 04.70.51.53.55

➤ **SALLE MULTIMEDIA**

Prémilhat est équipée d'une salle multimédia avec une animatrice qui se partage entre les scolaires et un public adulte d'adhérents.

Plusieurs créneaux sont réservés à l'initiation ou le perfectionnement informatique et internet et s'adressent à un public de tout âge !

Inscriptions : à partir de mi-août en mairie.

➤ **TRANSPORTS EN COMMUN**

La ligne qui dessert Prémilhat est la ligne N° 8. Elle permet notamment de rejoindre le Faubourg Saint-Pierre, où la plupart des correspondances s'effectuent. Il existe plusieurs allers-retours par jour. Des évolutions étant en cours, il est utile de se renseigner auprès de :

Espace Maélis : 04.70.05.02.67 / Bureaux : 04.70.29.08.22

Transport à la demande : 04.70.29.03.29

➤ **TENNIS MUNICIPAL**

Il est réservé uniquement à l'usage des Prémilhatois qui peuvent jouer, bien sûr, avec une personne extérieure à la commune.

La location s'effectue à l'heure d'utilisation du court. Le carnet de 20 heures, au prix de 35 €, est disponible en mairie. Pour les jeunes Prémilhatois (-25 ans), un carnet de 10 heures est offert. Toute utilisation doit faire l'objet d'une réservation préalable.

➤ **TARIFS MUNICIPAUX POUR SALLES ET MATERIELS**

Salle des fêtes - Week-end	<i>Tarif</i>	<i>Caution</i>	
Commune sans Chauffage	240,00 €	600,00 €	<i>Pour une journée en semaine : 1/2 tarif</i>
Commune avec Chauffage	300,00 €	600,00 €	
Hors commune sans chauffage	350,00 €	600,00 €	
Hors commune avec chauffage	400,00 €	600,00 €	

Salle Germaine Blouin - journée			
Commune	50,00 €	600,00 €	<i>Pour une journée en semaine : 1/2 tarif</i>
Hors commune	80,00 €	600,00 €	

Salle Jean Troubat - Week-end		
Commune	105,00 €	600,00 €
Hors commune	160,00 €	600,00 €

Matériel (Période de 1 à 5 jours)	Uniquement	Commune
Barnums	125,00 €	500,00 €
Tables tréteaux	3,00 €	100,00 €
Chaises	0,50 €	100,00 €

Quelques dates à retenir...

➤ Jeudi 19 mai

Collecte de sang - Salle des fêtes

➤ Vendredi 20 mai

Récital Rhoda Scott - Eglise St-Pierre

➤ Samedi 28 mai

Retraite aux flambeaux

➤ Jeudi 2 juin

Brocante dans le Bourg

➤ Dimanche 19 juin

Fête de la musique à l'étang de Sault

➤ Mardi 21 juin

Hommage à Jean Ferrat - Salle des fêtes

➤ Vendredi 24 juin

Feu de la Saint Jean - Place St-Blaise à Sault

➤ Vendredi 15 juillet

Feu d'artifice à l'étang de Sault

➤ Du 16 au 23 juillet

Festival d'échanges artistiques Ubürik - Ferme pédagogique de la Ganne

➤ Samedi 8 et dimanche 9 octobre

Fête de l'Automne dans le Bourg

➤ Samedi 15 et dimanche 16 octobre

Foire aux idées - Salle des fêtes

➤ Vendredi 21 octobre

Semaine Bleue - Spectacle gratuit offert aux aînés

➤ Du jeudi 27 au dimanche 30 octobre

Rencontre des chansons francophones - Salle des fêtes

➤ Samedi 3 et dimanche 4 décembre

Marché de Noël - Salle des fêtes

Concours des maisons fleuries et des jardins potagers :

Inscriptions en mairie avant le 17 juin